

Liquider nos chars pour l'Ukraine ?



USMG
Union des sociétés
militaires genevoises

96 chars de combat Léopard 2A4 sont actuellement stockés en réserve et n'ont pas été modernisés au standard « WE ». Certains parlementaires souhaiteraient les céder à des pays européens afin que ces derniers puissent céder les leurs à l'Ukraine en guerre.

Feuillet d'information

31.01.2023

info@usmg.ch

La Conseillère nationale PLR argovienne Maja RINIKER souhaite céder une partie de ces chars à des pays européens afin qu'ils puissent livrer les leurs à l'Ukraine en guerre et qu'ils puissent ensuite reconstituer leurs stocks avec ceux provenant de Suisse. Ainsi, les chars suisses ne seraient pas transférés à un pays en guerre. Même si l'armée devait en avoir en partie besoin à l'avenir, elle a déclaré qu'il en resterait encore suffisamment. Des membres de la Commission de politique de sécurité du Conseil national seraient prêts à entrer en matière.

Mais quels sont les faits ?

1. Le « Développement de l'armée » prévoit l'équipement complet des unités et formations. Or les 134 chars 87 Léopard WE modernisés disponibles ne suffisent pas – aujourd'hui déjà – à équiper entièrement les six bataillons actifs. Dans les faits, il en faudrait 168. En outre, l'une des trois brigades mécanisées actuelles ne dispose actuellement d'aucun char de combat. A cela s'ajoute que les engins nécessaires à la formation et aux écoles sont inclus dans cet inventaire.
2. Le char 87 Léopard est une plateforme performante et fiable. Certains de ces engins ont été transformés en chars de dépannage, en chars du Génie ou en chars poseurs de pont. Il ne peut être exclu que certains châssis supplémentaires soient reconvertis dans d'autres rôles ; la conversion d'engins blindés est moins coûteuse qu'un achat à l'étranger et garantit des synergies logistiques, de maintenance et pour l'instruction des spécialistes.
3. Toutes les forces armées européennes travaillent actuellement à la constitution d'unités et de matériels de réserve en cas d'un conflit de haute intensité. L'armée suisse, qui ne dispose plus de réserves, se doit de réfléchir à la fois à la possibilité d'une défense sur une longue durée, sur des mois, voire sur des années, ainsi qu'à la « montée en puissance » nécessaire en cas d'augmentation de la menace.
4. Malgré son âge, le char 87 Léopard est un engin performant et essentiel à l'accomplissement la mission de défense. De plus, il dispose d'un potentiel de croissance important. Il n'existe actuellement aucun engin plus moderne susceptible de le remplacer. Les projets européens sont au stade des discussions et ne permettent pas d'entrevoir de production en série avant le milieu des années 2030.
5. Il est prévu que d'ici 2030, les chars Léopard suisses bénéficient d'une seconde modernisation à mi-vie.
6. La Pologne ou la Finlande, qui sont cités par les initiateurs au Parlement, disposent d'un modèle différent du Léopard suisse. La Pologne et la Norvège ont par ailleurs récemment signé d'importants contrats d'acquisition de chars de combat K2 sud-coréens. Il est donc incorrect de dire que ces pays cherchent à reconstituer leurs stocks avec des chars Léopard – ces deux pays sont en ce moment sur le point de les liquider. Il est donc peu probable que les machines suisses présentent un réel intérêt pour ces deux pays.
7. La cession de chars de combat à des pays dont on sait pertinemment qu'ils vont transmettre des engins équivalents à un pays en guerre et qui connaissent en outre le mécanisme d'échange « Ringtausch » établi par l'Allemagne constitue une violation du droit de la neutralité et de la loi suisse sur l'exportation de matériel de guerre. Le Conseil fédéral s'est déjà prononcé contre les exportations d'armements vers l'Ukraine, mais a en revanche toujours maintenu son soutien humanitaire et financier.

Prise de position

Les 96 chars 87 Léopard mis en réserve sont nécessaires afin d'équiper les unités de l'armée suisse, comme le prévoit le DEVA. Un programme de modernisation à mi-vie du Léopard est prévu dans les 5 à 10 prochaines années, afin qu'ils puissent demeurer en service et assumer la mission principale de défense jusqu'à l'horizon 2040.

Céder ne serait-ce qu'une partie de ces engins réduit la liberté de manœuvre nécessaire à aligner les forces armées suisse à la nouvelle situation géopolitique en Europe. De surcroît, cela impliquerait de devoir acquérir d'autres engins, nouveaux, ce qui engendre inévitablement une diminution, voire à une interruption de la capacité de défense de la Suisse à des coûts élevés.

Comment puis-je agir?

L'armée a pour mission d'assurer la défense du territoire et de la population. Le simple « maintien des compétences » en matière de défense ne suffit plus, ni en Suisse ni chez nos voisins. Il est temps aujourd'hui de recentrer les priorités de l'armée sur la capacité de défense et de résilience en cas de menace de haute intensité et sur une longue durée.



L'Union des sociétés militaires genevoises (USMG) a pour but de soutenir les différents projets liés à la sécurité et à la Défense, de promouvoir activement l'armée de milice et d'informer sur les enjeux sécuritaires du moment.

Contact
USMG - 1200 Genève
info@usmg.ch